

# Cheval de Troie

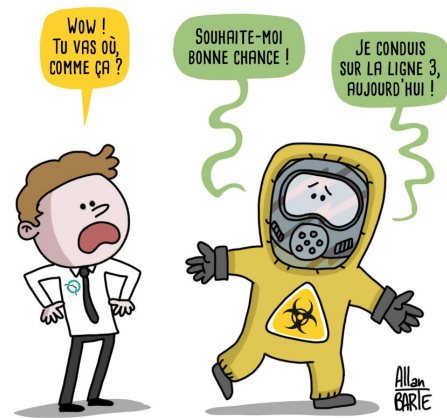
Le journal de la section syndicale Le petit format

## AMIANTE DANS LES PORTES CE N'EST PLUS UNE ERREUR, C'EST CRIMINEL

Début avril 2026, à l'atelier de Saint-Fargeau les collègues découvrent la présence d'amiante dans les portes de cabine. La Direction a fait percer et poser de nouveaux rivets sur ces portes et c'est au bout d'une centaine de portes que la découverte a lieu. Bien trop tard. Pire, les portes sont remises sur les trains de la Ligne 3 et circulent actuellement avec voyageurs. Face aux manquements répétés, il est temps d'agir et de rappeler à la Direction qu'elle ne peut pas mettre délibérément nos vies en danger.

### Une Direction coupable de négligence délibérée envers les agents dont elle a une obligation de sécurité et de santé

Le 16 avril 2026, lors de la séance du CSE MRF, les élus apprennent la découverte de nombreuses portes amiantées sur le MF67. La Direction décide, suite aux retours des conductrices et conducteurs de la Ligne 3, de faire réparer les portes. Pourtant, elle possède un large stock de portes ne contenant pas de Matériaux Contenant de l'Amiante (MCA). Notamment, celles du MP59 de la ligne 11 qui avaient fait l'objet de changement avec des éléments sans MCA. A l'atelier de Saint-Fargeau, en présence d'un expert, les agents ont dû percer et poser de nouveaux rivets. **Un agent se rend compte de la présence d'une plaque amiante.** Pourtant, SOLIDAIRES avait averti de la présence d'amiante. Toutes les portes des trains MP59/73 et MF67 sont faites en partie de la même base. **Le pire là-dedans, c'est qu'une centaine de portes est remontée sur les trains de la Ligne 3 et circulent actuellement.** SOLIDAIRES a saisi le Département MTS, la Direction de la Ligne 3 et l'Inspection du travail. **La situation présente un danger grave et imminent pour la santé et la vie des agents.** La RATP soulèvera, comme à l'accoutumé, une erreur. Cependant il existe des écrits de l'Inspection et du syndicat quant à la présence de ce poison. **Ce n'est plus une erreur, c'est un acte criminel ! On n'oublie pas la plainte déposée en 2024 contre les agent-es, alors que la Direction n'entretient pas le matériel et nous expose délibérément.**



**Il est temps de nous faire respecter et d'agir collectivement !**



**SOLIDAIRES** groupe RATP  
31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris  
 @SolidairesRatp  
www.solidaires-grouperatp.org